



## Pension retraite invalidité

Par **concas**, le **07/06/2010** à **11:55**

Bonjour, un problème se pose à ma mère. Elle est handicapé et n'a jamais travaillée ni élevé ces 4 enfants. Actuellement elle perçoit ça pension invalidité par les allocations familiale de Marseille d'une somme de 681.83€. En Novembre prochain elle va atteindre 60 ans, une assistante sociale affilié à sa commune la convoquée afin de lui annoncer qu'à sa retraite elle percevra plus les allocation familiale mais une retraite à 133€. Ni a-t-il pas un minimum retraite plus élevé ?

La solution que lui à proposé l'assistante sociale est d'hypothéquer chaque mois une part de sa maison afin de toucher plus de revenu. Y a-t-il une autre solution ?

Merci a vous